

**ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES**
41, Boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS CEDEX 13

Paris, le 13 mai 2020

Chers adhérents,

Dans le cadre de la prévention nécessaire afin de lutter contre la propagation du COVID-19, l'ATSCAF a décidé de mettre en œuvre, au sein de sa résidence de vacances de Seignosse, les mesures suivantes :

1. Accès à l'accueil de la résidence

- un seul adhérent sera présent au sein du bureau d'accueil.

Pour l'accès au bureau, un seul représentant de la famille ayant une location réservée devra être dans la file d'attente qui sera à l'extérieur du bureau. Le reste de la famille devra patienter à distance de cette file d'attente, en respectant la distanciation nécessaire avec les autres familles (marquage au sol) ;

- la borne d'accueil sera protégée ;
- mise à disposition d'une borne de gel hydro-alcoolique à l'accueil ;
- les tracts publicitaires seront retirés des présentoirs et communiqués sur simple demande de l'adhérent ;
- entre chaque adhérent, nettoyage de la borne d'accueil et du terminal de paiement ;
- la porte du bureau restera ouverte si la météo le permet ;
- un nettoyage désinfectant des clés/badges et autres matériels déposés par les adhérents sera systématiquement effectué.

2. Votre séjour au sein de notre résidence

- suppression du pot d'accueil. Dès lors, mise en place d'une fiche d'information (guide des bonnes pratiques) dans chaque logement ;
- mise à disposition des factures à compter du vendredi ;

- chaque séjournant devra, comme d'habitude, nettoyer son appartement et vider les poubelles avant tout départ ;
- suppression des locations ou prêts de matériel (bouilloire, grilles pain, linge ...) ;

3. Lieux communs

3.1. La salle commune, la salle TV, la bibliothèque, les toilettes annexes au bureau d'accueil

Faute de pouvoir appliquer les mesures édictées par le gouvernement, l'accès à ces espaces sera interdit.

3.2. Autres lieux (bureau, laverie, immeuble collectif)

- nettoyage régulier des poignées de porte, interrupteurs, rampes d'escalier... toutes surfaces susceptibles d'avoir été en contact avec les mains,
- eu égard à la complexité de faire respecter un plan de circulation au sein de la résidence (parties extérieures comme intérieures), il est rappelé à chaque séjournant l'importance de respecter les mesures de distanciation :
 - dans l'immeuble, avant d'emprunter l'escalier, laisser la/les personnes accéder au palier,
 - ne pas sortir de son appartement, si le palier est occupé par d'autres séjournants,
 - une seule personne à la fois dans la laverie,
 - s'écarter au maximum dans les chemins et passages au sein de la résidence. A défaut, attendre le passage de l'autre séjournant...
- un plan de nettoyage avec périodicité et suivi sera mis en place pour les locaux communs,
- les cendriers sur la terrasse seront régulièrement désinfectés.

4 . Nettoyage des logements

Comme rappelé dans le paragraphe 2, chaque séjournant doit, comme d'habitude, nettoyer intégralement son appartement (dont la vaisselle) et vider les poubelles avant tout départ.

Pour renforcer la bonne désinfection de chaque logement, entre chaque séjournant, le personnel de l'ATSCAF en charge du nettoyage renforcera les protocoles de contrôle de chaque logement, avec la mise en place de nouvelles tâches :

- aération obligatoire du logement,

- pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage habituel des locaux, un nettoyage renforcé des surfaces en contact avec les mains (rampes d'escalier, poignées de portes, robinets, télécommande ...),
- renforcement de la sécurité de la literie par l'achat de matériels de protection jetables (matelas, traversin, oreiller, couette) afin d'éviter tout contact entre la literie et votre linge.

Par ailleurs, le gestionnaire de la résidence dispose de protocoles à mettre en œuvre pour les interventions en cas de pannes et dommages au sein de votre location.

5. Vigilance collective

Il appartient à toutes personnes séjournant ou travaillant au sein de la résidence de vacances ATSCAF de Seignosse de respecter l'ensemble des protocoles et mesures barrières destinées à assurer la sécurité de tous.

Dans chaque espace de vie, un affichage permettra de rappeler les gestes barrières à mettre en œuvre durant le séjour : cellule d'accueil, hall immeuble, logements ...

Le gestionnaire de la résidence et le personnel sont sensibilisés aux protocoles à mettre en œuvre, notamment en cas de détection d'un saisonnier ou d'un séjournant ayant des symptômes du COVID-19.

Le personnel sera doté du matériel de protection nécessaire à l'exercice de sa mission (masques, gants, gel, ...).

Dans chaque logement, une liste des professionnels de santé présents autour de la résidence (noms, distances, coordonnées) sera mise en place.

Néanmoins, votre vigilance est nécessaire. Vous serez les premiers acteurs d'un séjour réussi en respectant les consignes édictées ci-avant.

Enfin, en cas de manquements graves à l'application des règles édictées par les autorités gouvernementales et par le conseil d'administration de l'ATSCAF, gestionnaire de cette résidence, l'exclusion de la résidence sans remboursement du séjour pourra être mise en œuvre. De même, des poursuites pourront être engagées contre toute personne mettant en danger la santé des séjournants et du personnel au sein de la résidence.

En espérant vous retrouver très vite, au sein de notre résidence,

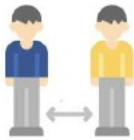


Luc DENIS

Annexe 1 : Rappel des consignes applicables durant votre séjour



Pour votre sécurité, l'ATSCAF vous informe des consignes exceptionnelles à respecter durant votre séjour



Veillez à respecter la **distance de sécurité** avec les clients et les salariés (1,5 mètres minimum).



Désinfectez-vous régulièrement les deux mains avec du savon et de l'eau ou avec du gel hydroalcoolique



Evitez de toucher la borne d'accueil et les parties communes de la résidence



Ne pas stationner dans les espaces communs pour travailler ou discuter, veuillez vous rendre directement dans votre chambre.

Fermeture de la salle TV et de la bibliothèque.



Nous recommandons l'utilisation de la **carte bleue** pour toute transaction.



Un soin particulier est porté à la **désinfection de chaque chambre.**



En cas de suspicion de malaise pendant votre séjour : **veuillez contacter l'accueil** qui vous communiquera la marche à suivre.



Avant votre départ, n'oubliez pas de nettoyer correctement votre logement, de vider les poubelles. Pour protéger notre personnel, en charge du contrôle du nettoyage des logements, nous vous prions également d'**ouvrir la fenêtre** avant de quitter la chambre.